

Une convention a été établie avec le CDG 76.

Cet examen est organisé par le CDG 27 pour les départements de l'Eure et de Seine-Maritime, pour les spécialités « ARTISANAT D'ART »; « LOGISTIQUE SECURITE »; « CONDUITE DE VEHICULES », « ENVIRONNEMENT HYGIENE » et « MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE ».

Le CDG 76 organise les spécialités « ESPACES VERTS - ESPACES NATURELS »; « BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS; VOIRIE, RESEAUX DIVERS »; « COMMUNICATION SPECTACLE » et « RESTAURATION ».

Dates d'inscription à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe 2016 :

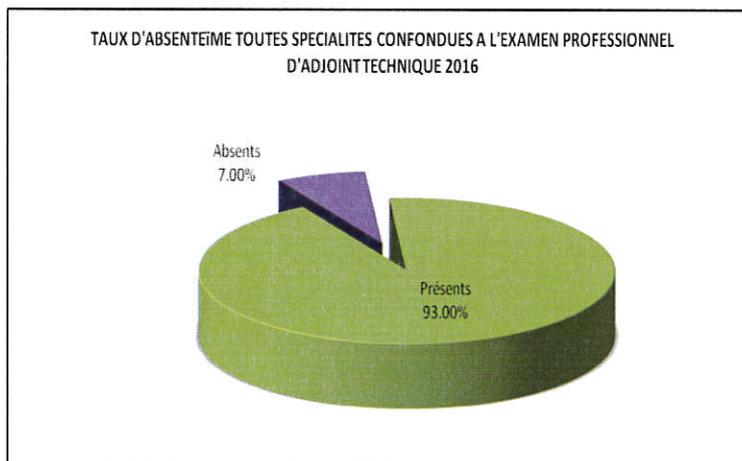
Retrait des dossiers : du 8 septembre 2015 au 30 septembre 2015

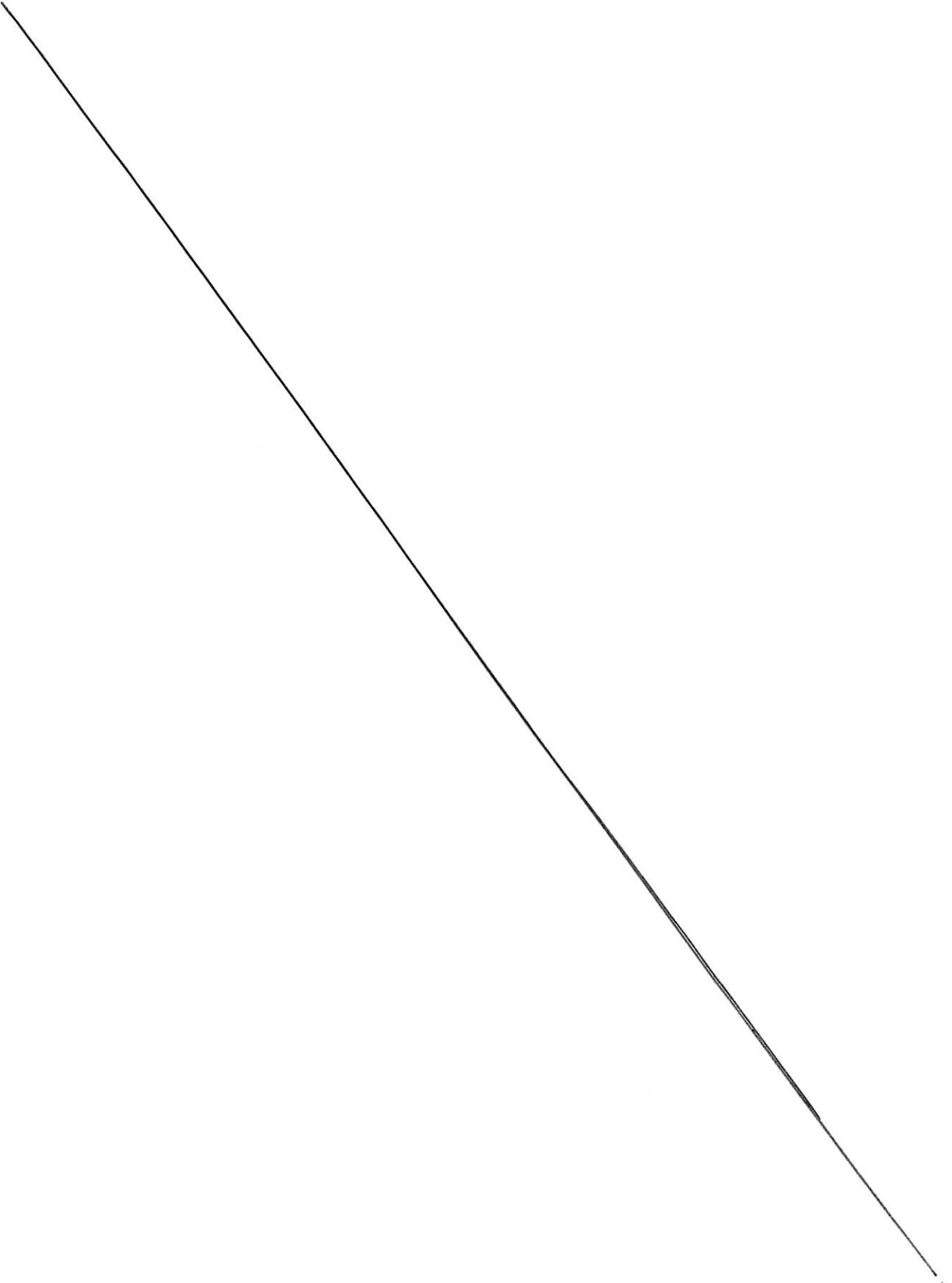
Date limite de dépôt des dossiers : le 8 octobre 2015

Date de l'épreuve écrite: le 19 janvier 2016

Données générales sur l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe, toutes spécialités confondues :

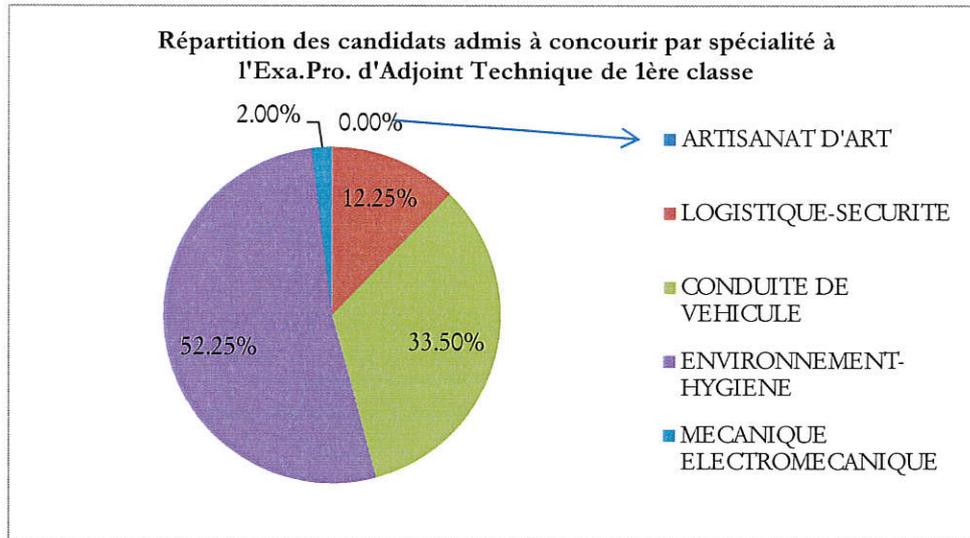
Nombre de dossiers reçus :	423 dossiers
Nombre de candidats admis à concourir :	400 candidats soit : 94.56% des dossiers reçus respectaient les conditions d'inscription.
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite :	372 candidats soit : 93.00% des candidats admis à concourir
Nombre de candidats absents à l'épreuve écrite :	28 candidats soit : 7.00% des candidats admis à concourir
Nombres de candidats handicapés	2 Candidats ont demandé un aménagement (1/3 temps) .





Le nombre de candidats Admis à concourir par spécialité :

↔	0	candidats pour la spécialité "ARTISANAT D'ART"
↔	49	candidats pour la spécialité "LOGISTIQUE SECURITE"
↔	134	candidats pour la spécialité "CONDUITE DE VEHICULES"
↔	209	candidats pour la spécialité "ENVIRONNEMENT HYGIENE"
↔	8	candidats pour la spécialité "MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE"
	<hr/>	
	400	



Le jour de l'épreuve écrite, 2 candidates se sont vues interdire l'accès à la salle d'examen pour concourir par le responsable de salle. En effet ces dernières sont arrivées 10 minutes après le début de l'épreuve.

Le jury s'est réuni le **1^{er} avril 2016** au CENTRE DE GESTION 27 à 11 heures 00, pour statuer sur les candidats admis à passer l'épreuve pratique.

Ce jury a déclaré **357 candidats admissibles** à passer l'épreuve pratique.

Nombre de candidats admis à passer l'épreuve pratique par spécialité :

↔	0	candidats pour la spécialité "ARTISANAT D'ART"
↔	38	candidats pour la spécialité "LOGISTIQUE SECURITE"
↔	125	candidats pour la spécialité "CONDUITE DE VEHICULES"
↔	187	candidats pour la spécialité "ENVIRONNEMENT HYGIENE"
↔	7	candidats pour la spécialité "MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE"

Le jury d'admission s'est réuni le **28 juin 2016** au CENTRE DE GESTION 27 à 11 Heures 30

Ce jury a déclaré **323 candidats admis** à l'examen professionnel d'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE à l'issue de l'épreuve écrite et pratique.

Nombre de candidats admis par spécialité :

↔	0	candidat pour la spécialité "ARTISANAT D'ART"
↔	31	candidats pour la spécialité "LOGISTIQUE SECURITE"
↔	120	candidats pour la spécialité "CONDUITE DE VEHICULES"
↔	166	candidats pour la spécialité "ENVIRONNEMENT HYGIENE"
↔	6	candidats pour la spécialité "MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE"

EPREUVE ECRITE

Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat. (*Durée : une heure trente ; coefficient 2*)

Cette épreuve écrite est anonyme et fait l'objet d'une double correction.

Sont autorisés à se présenter à l'épreuve pratique les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

EPREUVE PRATIQUE

Une épreuve pratique dans l'option choisie par le candidat, lors de son inscription, au sein de la spécialité considérée et destinée à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, sa motivation et son aptitude à exercer les missions qui lui seront confiées. Elle comporte une mise en situation consistant en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette option implique de façon courante. Cet exercice est complété de questions sur la manière dont le candidat conduit l'épreuve, ainsi que sur les règles applicables en matière d'hygiène et de sécurité. La durée de l'épreuve est fixée par le jury en fonction de l'option. (*Durée : fixée par le jury en fonction de l'option mais ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures ; coefficient 3*)

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des deux épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants. Le jury se réserve la possibilité de fixer un seuil d'admission supérieur à 10 sur 20.

Commentaire des correcteurs et des intervenants

Concernant les épreuves écrites :

Les correcteurs déplorent un niveau assez faible des candidats dès qu'il y a des questions de mathématique. En effet, dès qu'il y a des calculs d'aire de volume ou de dosage, une grande partie des candidats sont en difficulté.

Ensuite par rapport aux questions en lien avec l'hygiène et la sécurité et aux questions sur les connaissances techniques, le niveau des candidats est plutôt convenable.

Concernant les épreuves pratiques :

Dans l'ensemble, les examinateurs ont relevé un niveau professionnel globalement satisfaisant voire bon des candidats. Ils ont également noté que le niveau des candidats était meilleur que ceux des sessions précédentes.

Peu de candidats ont montré de réelles lacunes. Les règles d'hygiène et de sécurité au travail (port des EPI, gestes et postures, respect des consignes de prévention des risques) sont dans l'ensemble connues. Néanmoins, certains ont admis ne pas les appliquer forcement dans leur collectivité.

Nombre d'agents ont montré une bonne implication dans leur métier et une réelle motivation. Cependant, les agents relevant de l'option « hygiène et entretien des locaux et espaces publics » n'ont pas ou très peu accès à la formation. Malgré une bonne volonté de bien, faire ces agents se mettent en difficulté par une méconnaissance des bonnes pratiques en matière de sécurité au travail, manque de méthodologie, difficulté dans l'utilisation d'engins mécanisés, connaissances théoriques limitées (calcul de dosage...).

L'attention des candidats est attirée sur l'importance du choix de l'option effectué au moment de l'inscription. En effet, quelques candidats ont choisi une option qui n'était pas en adéquation avec leur expérience professionnelle et ou parcours scolaire.

Enfin, fort est de constater que certains candidats étaient surqualifiés par rapport au pré-requis de cet examen. Ce dernier était pour eux un tremplin pour accéder à un grade ou cadre d'emplois supérieur.

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE – SESSION 2016

QUELQUES CHIFFRES SUITE A L'EPREUVE ECRITE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE

ARTISANAT D'ART

Aucun candidat ne s'est présenté dans cette spécialité

LOGISTIQUE SECURITE

SPECIALITES	Options choisies par les candidats	Nb de dossiers reçus	Nb de candidats ne remplissant pas les conditions (hors délai, conditions pas remplies...)	Nb de candidats autorisés à concourir	Nb de candidats absents à l'épreuve écrite	Nb de candidats présents à l'épreuve écrite	Taux d'absentéisme à l'épreuve écrite	Taux de présence à l'épreuve écrite	Moyenne générale de l'épreuve écrite : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 l'épreuve : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	(jury du 01/04/2016)		Taux d'admissibles à passer l'épreuve pratique par rapport nombre de candidats admis à concourir
											Nb de candidats admis pour participer à l'épreuve pratique. (Seuil pour être admis à passer l'épreuve pratique est une note à l'écrit \geq à : 5.00/20.00)	Nb de candidats	
LOGISTIQUE-SECURITE	Magasinier	12	3	9	2	7	22.22%	77.78%	7.56/20	11.25/1.63	6	66.67%	
	Maintenance bureautique	5	0	5	0	5	0.00%	100.00%	8.55/20	11.25/7.00	5	100.00%	
	Surveillance, télésurveillance, gardiennage	37	2	35	2	33	5.71%	94.29%	7.55/20	14.63/3.75	27	77.14%	
Total spécialité LOGISTIQUE SECURITE		54	5	49	4	45	8.16%	91.84%	7.66/20	14.63/1.63	38	77.55%	

EPREUVE PRATIQUE

SPECIALITES	Options choisies par les candidats	(jury du 01/04/2016)		Nb de candidats présents à l'épreuve pratique	Moyenne générale de l'épreuve pratique dans l'option choisie	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve pratique dans l'option choisie	Moyenne générale des candidats après avoir passé toutes les épreuves	Moyenne générale des candidats la plus haute et la plus basse sur 20 après avoir passé toutes les épreuves dans l'option choisie	Nb de candidats ayant une moyenne générale supérieure à 10.00/20 après avoir réalisés les épreuves écrite et pratique	(jury du 28/06/2016)	
		Nb de candidats déclarés admissibles à passer l'épreuve pratique	Nb de candidats							Seuil d'admission décidé par le jury pour être déclaré admis	Nb de candidats admis
LOGISTIQUE-SECURITE	Magasinier	6	5	5	17.80/20	20.00/16.00	14.38/20	16.40/12.45	5	10.00/20	5
	Maintenance bureautique	5	4	4	17.38/20	18.50/16.50	13.90/20	15.60/12.90	4	10.00/20	4
	Surveillance, télésurveillance, gardiennage	27	26	26	14.12/20	18.00/10.00	11.80/20	15.55/8.60	22	10.00/20	22
Total spécialité LOGISTIQUE SECURITE		38	35	35	15.01/20	20.00/10.00	12.41/20	16.40/8.60	31	10.00/20	31

CONDUITE DE VEHICULES

SPECIALITES	Options choisies par les candidats	Nb de dossiers reçus	Nb de candidats ne remplissant pas les conditions (hors délai, conditions pas remplies...)	Nb de candidats autorisés à concourir	Nb de candidats absents à l'épreuve écrite	Nb de candidats présents à l'épreuve écrite	Taux d'absentéisme à l'épreuve écrite	Taux de présence à l'épreuve écrite	Moyenne générale de l'épreuve écrite : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 l'épreuve : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	(jury du 01/04/2016)	
											Nb de candidats admis pour participer à l'épreuve pratique. (Seuil pour être admis à passer l'épreuve pratique est une note à l'écrit \geq à : 5.00/20.00)	Taux d'admissibles à passer l'épreuve pratique par rapport nombre de candidats admis à concourir
CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules poids lourds ;	36	2	34	0	34	0.00%	100.00%	10.26/20	14.25/4.63	33	97.06%
	Conduite de véhicules de transports en commun ;	8	0	8	0	8	0.00%	100.00%	8.41/20	11.50/5.50	8	100.00%
	Mécanicien des véhicules à moteur essence ;	5	0	5	0	5	0.00%	100.00%	11.90/20	15.75/8.88	5	100.00%
	Conduite d'engins de travaux publics ;	5	0	5	0	5	0.00%	100.00%	9.83/20	13.25/7.13	5	100.00%
	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers) ;	80	1	79	3	76	3.80%	96.20%	9.57/20	14.25/3.50	72	91.14%
	Mécanicien des véhicules à moteur diesel ;	2	0	2	0	2	0.00%	100.00%	8.51/20	11.13/5.88	2	100.00%
	Réparateur en carrosserie (carrossier, peintre)	1	0	1	0	1	0.00%	100.00%	4.88/20	4.88/4.88	0	0.00%
Total spécialité CONDUITE DE VEHICULES		137	3	134	3	131	2.24%	97.76%	9.73/20	15.75/3.50	125	93.28%

EPREUVE PRACTIQUE

SPECIALITES	Options choisies par les candidats	(jury du 01/04/2016)		Nb de candidats présents à l'épreuve pratique	Moyenne générale de l'épreuve pratique dans l'option choisie	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve pratique dans l'option choisie	Moyenne générale des candidats après avoir passé toutes les épreuves	Moyenne générale des candidats la plus haute et la plus basse sur 20 après avoir passé toutes les épreuves dans l'option choisie	Nb de candidats ayant une moyenne générale supérieure à 10.00/20 après avoir réalisé les épreuves écrite et pratique	(jury du 28/06/2016)	
		Nb de candidats déclarés admissibles à passer l'épreuve pratique	Nb de candidats admis							Scuil d'admission décidé par le jury pour être déclaré admis	Nb de candidats admis
CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules poids lourds ;	33	32	19.50/20	20.00/17.00	15.87/20	17.35/14.20	32	10.00/20	32	
	Conduite de véhicules de transports en commun ;	8	7	18.43/20	20.00/14.00	14.59/20	16.60/12.05	7		7	
	Mécanicien des véhicules à moteur essence ;	5	5	15.20/20	17.00/14.00	13.88/20	16.50/11.95	5		5	
	Conduite d'engins de travaux publics ;	5	5	17.00/20	19.00/15.00	14.13/20	14.55/13.25	5		5	
	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers) ;	72	70	19.26/20	20.00/17.00	15.50/20	17.65/13.65	70		70	
	Mécanicien des véhicules à moteur diesel ;	2	1	14.00/20	14.00/14.00	10.75/20	10.75/10.75	1		1	
Total spécialité CONDUITE DE VEHICULES		125	120	18.97/20	20.00/14.00	15.38/20	17.65/10.75	120	120	120	

ENVIRONNEMENT HYGIENE

SPECIALITES	Options choisies par les candidats	Nb de dossiers reçus	Nb de candidats ne remplissant pas les conditions (hors délai, conditions pas remplies...)	Nb de candidats autorisés à concourir	Nb de candidats absents à l'épreuve écrite	Nb de candidats présents à l'épreuve écrite	Taux d'absentéisme à l'épreuve écrite	Taux de présence à l'épreuve écrite	Moyenne générale de l'épreuve écrite : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 l'épreuve : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	Nb de candidats admis pour participer à l'épreuve pratique. (Seuil pour être admis à passer l'épreuve pratique est une note à l'écrit \geq à : 5.00/20.00)	Taux d'admissibles à passer l'épreuve pratique par rapport nombre de candidats admis à concourir
ENVIRONNEMENT-HYGIENE	Propreté urbaine, collecte des déchets	54	2	52	3	49	5.77%	94.23%	11.09/20	18.38/2.00	48	92.31%
	Entretien des piscines	7	0	7	0	7	0.00%	100.00%	11.97/20	17.25/8.63	7	100.00%
ENVIRONNEMENT-HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	146	10	136	15	121	11.03%	88.97%	11.42/20	17.25/4.00	120	88.24%
	Qualité de l'eau	1	1	0	0	0	//////	//////	//////	//////	//////	//////
	Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur)	9	0	9	1	8	11.11%	88.89%	10.14/20	12.75/8.25	8	88.89%
<i>Total spécialité ENVIRONNEMENT HYGIENE</i>	Agent d'assainissement	5	0	5	1	4	20.00%	80.00%	12.16/20	13.25/11.38	4	80.00%
		222	13	209	20	189	9.57%	90.43%	11.32/20	18.38/2.00	187	89.47%

EPREUVE PRATIQUE

SPECIALITES	Options choisies par les candidats	(jury du 01/04/2016)		Nb de candidats présents à l'épreuve pratique	Moyenne générale l'épreuve pratique dans l'option choisie	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve pratique dans l'option choisie	Moyenne générale des candidats après avoir passé toutes les épreuves	Moyenne générale des candidats la plus haute et la plus basse sur 20 après avoir passé toutes les épreuves dans l'option choisie	Nb de candidats ayant une moyenne générale supérieure à 10.00/20 après l'épreuve écrite et pratique	(jury du 28/06/2016)	
		Nb de candidats déclarés admissibles à passer l'épreuve pratique								Seuil d'admission décidé par le jury pour être déclaré admis	Nb de candidats admis
ENVIRONNEMENT HYGIENE	Propreté urbaine, collecte des déchets	48		46	14.79/20	19.00/7.00	13.36/20	18.75/7.90	41		41
	Entretien des piscines	7		7	12.07/20	16.00/8.00	12.03/20	15.60/9.75	6		6
	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	120		117	13.46/20	18.00/9.00	12.65/20	17.40/8.55	109		109
	Qualité de l'eau	////		////	////	////	////	////	////		////
	Opérations mortuaires (fossoyeur, porteur)	8		8	12.50/20	16.00/9.00	11.56/20	13.50/8.90	6		6
	Agent d'assainissement	4		4	13.63/20	18.00/10.00	13.04/20	15.35/10.55	4		4
Total spécialité ENVIRONNEMENT HYGIENE		187		182	13.71/20	19.00/7.00	12.77/20	18.75/7.90	166		166

MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE

SPECIALITES	Options choisies par les candidats	Nb de dossiers reçus	Nb de candidats ne remplissant pas les conditions (hors délai, conditions pas remplies...)	Nb de candidats autorisés à concourir	Nb de candidats absents à l'épreuve écrite	Nb de candidats présents à l'épreuve écrite	Taux d'absentéisme à l'épreuve écrite	Taux de présence à l'épreuve écrite	Moyenne générale de l'épreuve écrite : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	(jury du 01/04/2016)		Taux d'admissibles à passer l'épreuve pratique par rapport nombre de candidats admis à concourir
											Nb de candidats admis pour participer à l'épreuve pratique. (Seuil pour être admis à passer l'épreuve pratique est une note à l'écrit \geq à : 5,00/20,00)	Nb de candidats admis à passer l'épreuve pratique	
MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE	Electrotechnicien, Electromécanicien	3	2	1	0	1	0.00%	100.00%	8.75/20	8.75/8.75	1	1	100.00%
	Mécanicien Hydraulique	2	0	2	1	1	50.00%	50.00%	7.88/20	7.88/7.88	1	1	50.00%
	Installation et Maintenance des équipements électriques	5	0	5	0	5	0.00%	100.00%	13.05/20	14.75/11.25	5	5	100.00%
Total spécialité MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE													

EPEUVE PRATIQUE

SPECIALITES	Options choisies par les candidats	(jury du 01/04/2016)		Nb de candidats présents à l'épreuve pratique	Moyenne générale de l'épreuve pratique dans l'option choisie	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve pratique dans l'option choisie	Moyenne générale des candidats après avoir passé toutes les épreuves	Moyenne générale des candidats la plus haute et la plus basse sur 20 après avoir passé toutes les épreuves dans l'option choisie	Nb de candidats ayant une moyenne générale supérieure à 10,00/20 après avoir réalisé l'épreuve écrite et pratique	(jury du 28/06/2016)		Taux d'admissibles à passer l'épreuve pratique								
		Nb de candidats déclarés admissibles à passer l'épreuve pratique	Nb de candidats admis pour participer à l'épreuve pratique							Seuil d'admission décidé par le jury pour être déclaré admis	Nb de candidats admis									
MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE	Electrotechnicien, Electromécanicien	1	1	1	9.00/20	9.00/9.00	8.90/20	8.90/8.90	0	0	0	0								
	Mécanicien Hydraulique	1	1	1	14.00/20	14.00/14.00	11.55/20	11.55/11.55	1	1	1	1								
	Installation et Maintenance des équipements électriques	5	5	5	13.70/20	18.00/11.00	13.44/20	15.70/12.50	5	5	5	5								
Total spécialité MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE												7	7	13.07/20	18.00/9.00	12.52/20	15.70/8.90	6	6	87.50%

SYNTHESE GENERALE TOUTES SPECIALITES CONFONDUES

	Nb de dossiers reçus	423	Nb de candidats ne remplissant pas les conditions (hors délai, conditions pas remplies...)	23	Nb de candidats autorisés à concourir	400	Nb de candidats absents à l'épreuve écrite	28	Nb de candidats présents à l'épreuve écrite	372	Taux d'absentéisme à l'épreuve écrite	7.00%	Taux de présence à l'épreuve écrite	93.00%	Moyenne générale de l'épreuve écrite : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	10.32/20	Note la plus haute et la plus basse sur 20 l'épreuve : 3 à 5 questions dans la spécialité choisie par le candidat...	18.38/1.63	(jury du 01/04/2016) Nb de candidats admis pour l'épreuve pratique. (Seuil pour être admis à passer l'épreuve pratique, Le candidat doit avoir une note à l'écrit > ou = à : 5.00/20.00)	357	Taux d'admissibilité à passer l'épreuve pratique par au rapport nombre de candidats admis à concourir	89.25%
Total toutes spécialités confondues		423	23	400	28	372	7.00%	93.00%	10.32/20	18.38/1.63	357	89.25%										

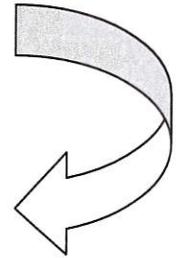
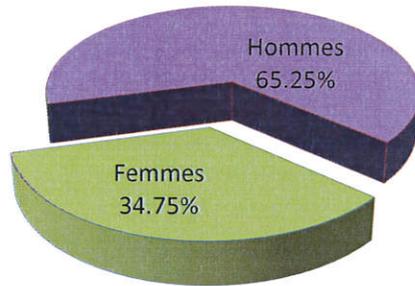
	(jury du 01/04/2016)	Nb de candidats déclarés admissibles à passer l'épreuve pratique	357	Nb de candidats présents à l'épreuve pratique	344	Moyenne générale l'épreuve pratique dans l'option choisie	15.66/20	Note la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve pratique dans l'option choisie	20.00/7.00	Moyenne générale des candidats après avoir passé toutes les épreuves	13.64/20	Moyenne générale des candidats la plus haute et la plus basse sur 20 après avoir passé toutes les épreuves dans l'option choisie	18.75/7.90	Nb de candidats ayant une moyenne générale supérieure à 10.00/20 après avoir réalisé l'épreuve écrite et pratique	323	(jury du 28/06/2016)	Seuil d'admission décidé par le jury pour être déclaré admis	10.00/20	Nb de candidats admis	323
			357	344	15.66/20	20.00/7.00	13.64/20	18.75/7.90	323	10.00/20	323									
Total toutes spécialités confondues		357	344	15.66/20	20.00/7.00	13.64/20	18.75/7.90	323	10.00/20	323										

SPECIALITES	Nb dossiers reçus	Nb de candidats ADMIS A CONCOURIR	(jury du 01/04/2016)		Nb de candidats présents à l'épreuve pratique	Moyenne générale des candidats admissibles après avoir passé toutes les épreuves, par spécialité	Moyenne générale des candidats la plus haute et la plus basse sur 20 après avoir passé toutes les épreuves, par spécialité	(jury du 28/06/2016)	
			Nb de candidats déclarés admissibles à passer l'épreuve pratique	0				Nb de candidats déclarés reçus à l'exa.pro.d'adjoint technique	0
ARTISANAT D'ART	0	0	0	0	0	////	////	0	0
LOGISTIQUE-SECURITE	54	49	38	35	12.41/20	16.40/8.60		31	
CONDUITE DE VEHICULES	137	134	125	120	15.38/20	17.65/10.75		120	
ENVIRONNEMENT-HYGIENE	222	209	187	182	12.77/20	18.75/7.90		166	
MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE	10	8	7	7	12.52/20	15.70/7.90		6	
TOTAL	423	400	357	344	13.64/20	18.75/7.90		323	

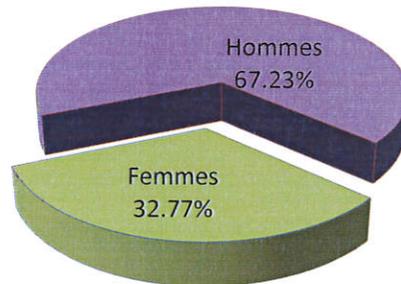
REPARTITION DES CANDIDATS PAR SEXE

Nb de candidats admis à concourir	Répartition par sexe des candidats admis à concourir		Soit en Pourcentage		Nb de candidats déclarés admissibles à passer l'épreuve pratique (jury du 01/04/2016)	Répartition par sexe des candidats déclarés admissibles		Soit en Pourcentage		Nb de candidats déclarés ADMIS (jury du 28/06/2016)	Répartition par sexe des candidats déclarés admis		Soit en Pourcentage						
	0	femme(s)	0	homme(s)		0%	de femmes	0%	d'hommes		0	femme(s)	0	homme(s)	# DIV/0!	de femmes	# DIV/0!	d'hommes	
0	0	femme(s)	0	homme(s)	0	0	femme(s)	0%	de femmes	0	0	femme(s)	# DIV/0!	de femmes	0	0	homme(s)	# DIV/0!	d'hommes
	0	homme(s)	0	homme(s)		0%	d'hommes	0%	d'hommes		0	homme(s)	0	homme(s)		d'hommes	d'hommes		
49	9	femme(s)	40	homme(s)	38	4	femme(s)	10.53%	femme(s)	31	3	femme(s)	9.68%	femme(s)	3	28	homme(s)	90.32%	homme(s)
	40	homme(s)	40	homme(s)		81.63%	homme(s)	89.47%	homme(s)		28	homme(s)	28	homme(s)		90.32%	homme(s)		
134	12	femme(s)	122	homme(s)	125	12	femme(s)	8.96%	femme(s)	120	12	femme(s)	10.00%	femme(s)	12	108	homme(s)	90.00%	homme(s)
	122	homme(s)	122	homme(s)		91.04%	homme(s)	90.40%	homme(s)		108	homme(s)	108	homme(s)		90.00%	homme(s)		
209	118	femme(s)	91	homme(s)	187	101	femme(s)	56.46%	femme(s)	166	94	femme(s)	56.02%	femme(s)	94	72	homme(s)	43.98%	homme(s)
	91	homme(s)	91	homme(s)		43.54%	homme(s)	45.99%	homme(s)		72	homme(s)	72	homme(s)		43.98%	homme(s)		
8	0	femme(s)	8	homme(s)	7	0	femme(s)	0.00%	femme(s)	6	0	femme(s)	0.00%	femme(s)	0	6	homme(s)	100.00%	homme(s)
	8	homme(s)	8	homme(s)		100.00%	homme(s)	100.00%	homme(s)		6	homme(s)	6	homme(s)		100.00%	homme(s)		
400	139	femme(s)	261	homme(s)	357	117	femme(s)	34.75%	femme(s)	323	109	femme(s)	33.75%	femme(s)	109	204	homme(s)	66.25%	homme(s)
	261	homme(s)	261	homme(s)		65.25%	homme(s)	67.23%	homme(s)		204	homme(s)	204	homme(s)		66.25%	homme(s)		

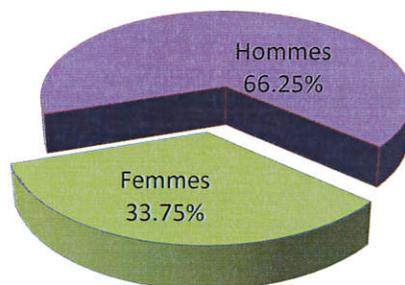
REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR
TOUTES SPECIALITES CONFONDUES A L'EXAMEN
PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016



REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS ADMISSIBLES A PASSER
L'EPREUVE PRATIQUE TOUTES SPECIALITES CONFONDUES A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère
CLASSE 2016



REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS ADMIS TOUTES
SPECIALITES CONFONDUES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016

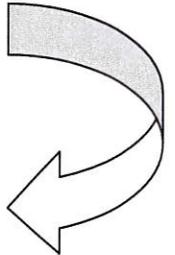
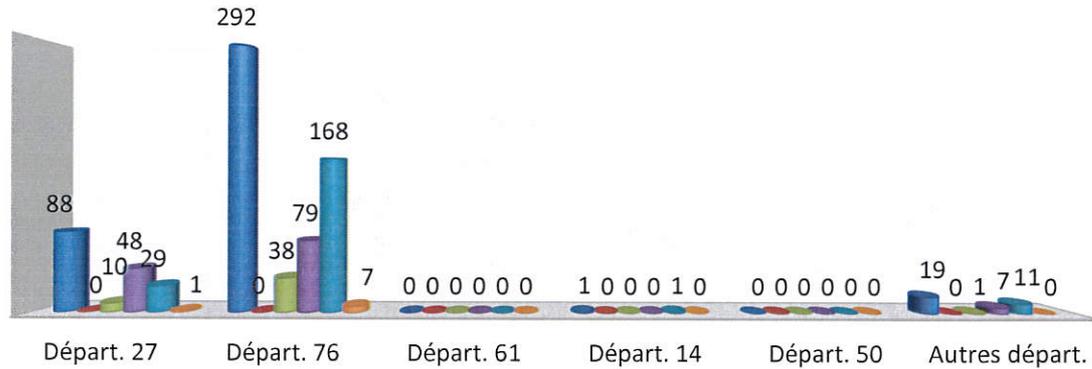


REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS INSCRITS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ere} CLASSE 2016

SPECIALITES	Nb candidats admis à concourir	Répartition géographique des candidats admis à concourir		Nb de candidats déclarés admissibles à passer l'épreuve pratique (jury du 01/04/2016)	Répartition géographique des candidats déclarés admissibles		Nb de candidats déclarés ADMIS (jury du 28/06/2016)	Répartition géographique des candidats admis	
		n° des départements	nb de candidats		n° des départements	nb de candidats		n° des départements	nb de candidats
ARTISANAT D'ART	0	départ. 27	0	0	départ. 27	0	0	départ. 27	0
		départ. 76	0		départ. 76	0		départ. 76	0
		départ. 61	0		départ. 61	0		départ. 61	0
		départ. 14	0		départ. 14	0		départ. 14	0
		départ. 50	0		départ. 50	0		départ. 50	0
		autres départements	0		autres départements	0		autres départements	0
LOGISTIQUE-SECURITE	49	départ. 27	10	38	départ. 27	8	31	départ. 27	8
		départ. 76	38		départ. 76	29		départ. 76	23
		départ. 61	0		départ. 61	0		départ. 61	0
		départ. 14	0		départ. 14	0		départ. 14	0
		départ. 50	0		départ. 50	0		départ. 50	0
		autres départements	1		autres départements	1		autres départements	0
CONDUITE DE VEHICULES	134	départ. 27	48	125	départ. 27	46	120	départ. 27	46
		départ. 76	79		départ. 76	72		départ. 76	68
		départ. 61	0		départ. 61	0		départ. 61	0
		départ. 14	0		départ. 14	0		départ. 14	0
		départ. 50	0		départ. 50	0		départ. 50	0
		autres départements	7		autres départements	7		autres départements	6
ENVIRONNEMENT-HYGIENE	209	départ. 27	29	187	départ. 27	27	166	départ. 27	24
		départ. 76	168		départ. 76	155		départ. 76	137
		départ. 61	0		départ. 61	0		départ. 61	0
		départ. 14	1		départ. 14	0		départ. 14	0
		départ. 50	0		départ. 50	0		départ. 50	0
		autres départements	11		autres départements	5		autres départements	5
MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE	8	départ. 27	1	7	départ. 27	1	6	départ. 27	1
		départ. 76	7		départ. 76	6		départ. 76	5
		départ. 61	0		départ. 61	0		départ. 61	0
		départ. 14	0		départ. 14	0		départ. 14	0
		départ. 50	0		départ. 50	0		départ. 50	0
		autres départements	0		autres départements	0		autres départements	0
TOTAL	400			357			323		

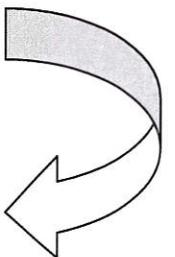
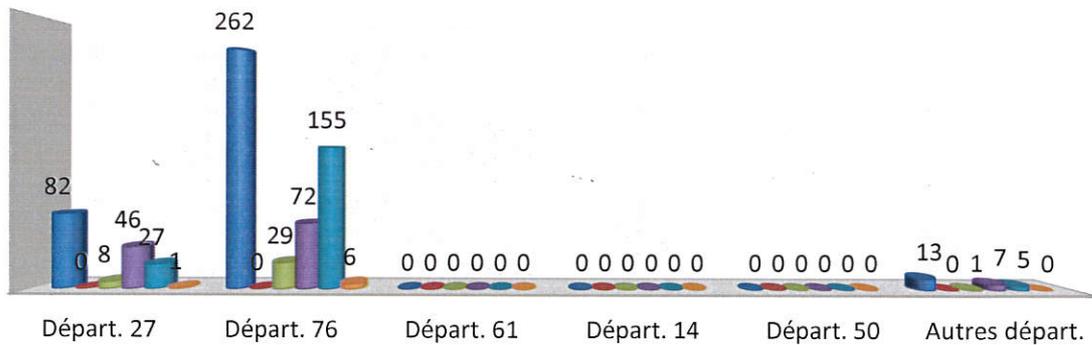
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016

■ TOUTES SPECIALITES CONFONDUES ■ ARTISANAT D'ART ■ LOGISTIQUE SECURITE
■ CONDUITE DE VEHICULES ■ ENVIRONNEMNT HYGIENNE ■ MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE



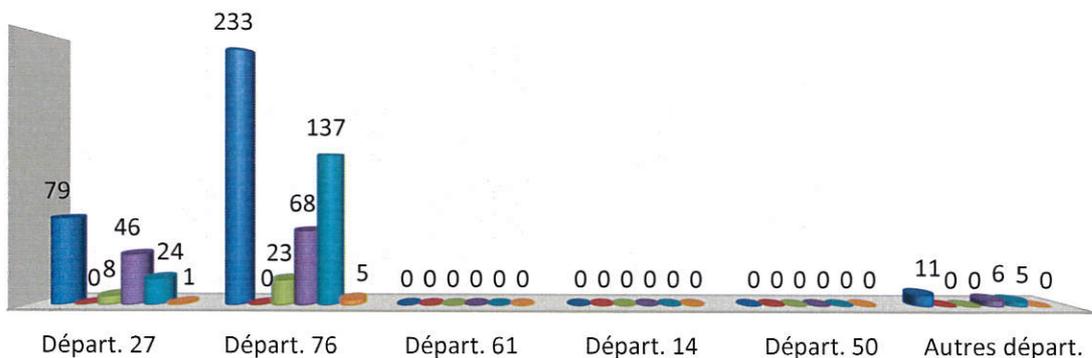
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS ADMISSIBLES A PASSER L'EPREUVE PRATIQUE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016

■ TOUTES SPECIALITES CONFONDUES ■ ARTISANAT D'ART ■ LOGISTIQUE SECURITE
■ CONDUITE DE VEHICULES ■ ENVIRONNEMNT HYGIENNE ■ MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE



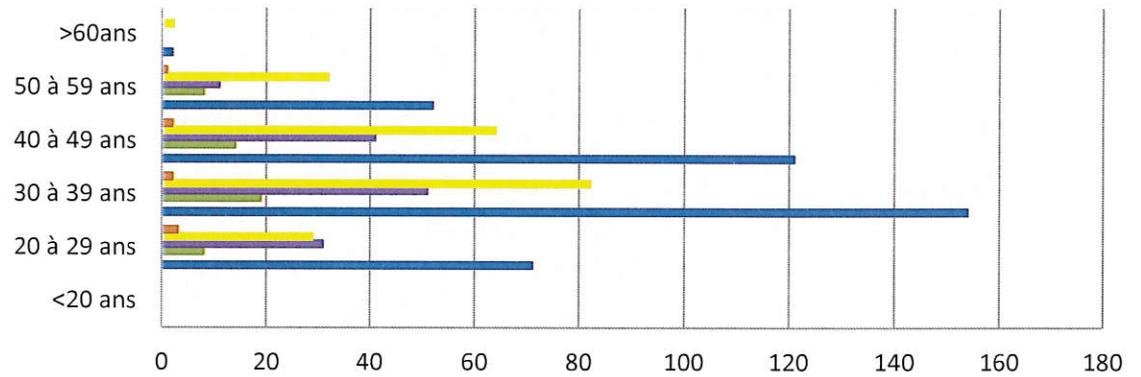
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS ADMIS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016

■ TOUTES SPECIALITES CONFONDUES ■ ARTISANAT D'ART ■ LOGISTIQUE SECURITE
■ CONDUITE DE VEHICULES ■ ENVIRONNEMNT HYGIENNE ■ MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE



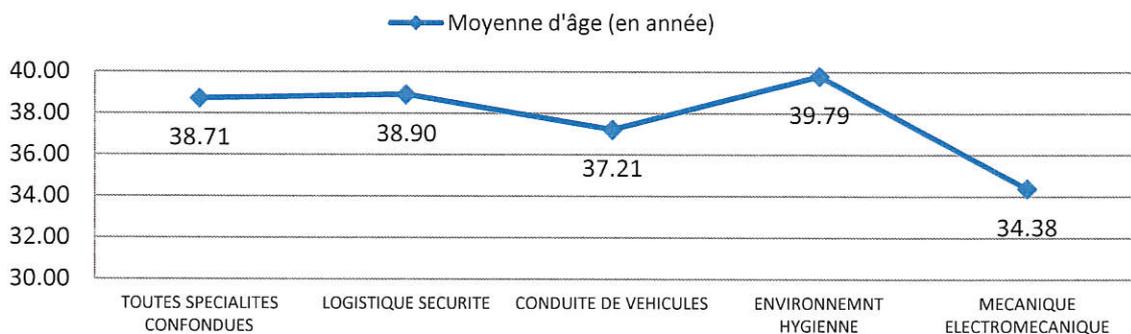
REPARTITION DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMIS A CONCOURIR A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016



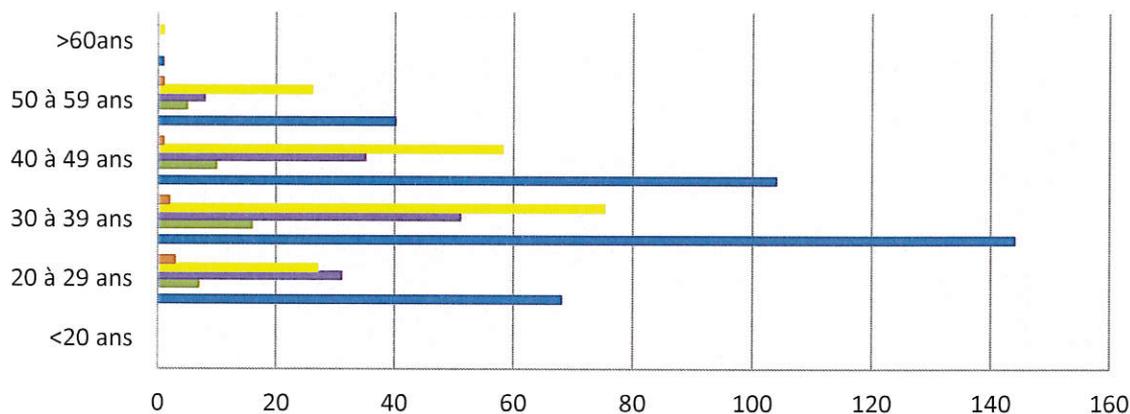
	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60ans
MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE	0	3	2	2	1	0
ENVIRONNEMENT HYGIENNE	0	29	82	64	32	2
CONDUITE DE VEHICULES	0	31	51	41	11	0
LOGISTIQUE SECURITE	0	8	19	14	8	0
ARTISANAT D'ART	0	0	0	0	0	0
TOUTES SPECIALITES CONFONDUES	0	71	154	121	52	2

Moyenne d'âge des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe 2016



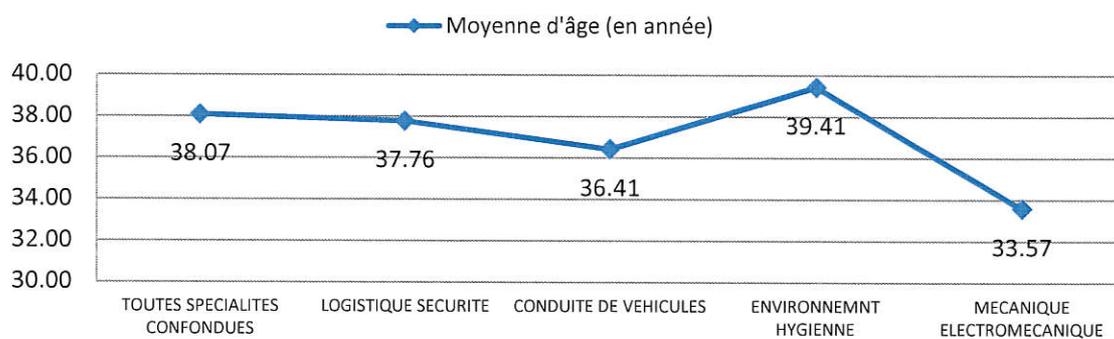
REPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES A PASSER L'EPREUVE PRATIQUE PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMISSIBLES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016



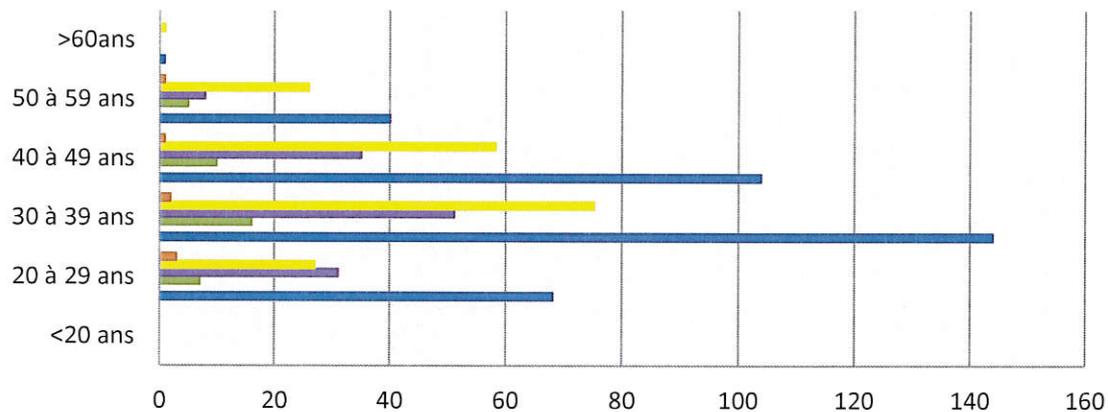
	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60ans
MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE	0	3	2	1	1	0
ENVIRONNEMENT HYGIENNE	0	27	75	58	26	1
CONDUITE DE VEHICULES	0	31	51	35	8	0
LOGISTIQUE SECURITE	0	7	16	10	5	0
ARTISANAT D'ART	0	0	0	0	0	0
TOUTES SPECIALITES CONFONDUES	0	68	144	104	40	1

Moyenne d'âge des candidats admissibles à passer l'épreuve pratique de l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe 2016



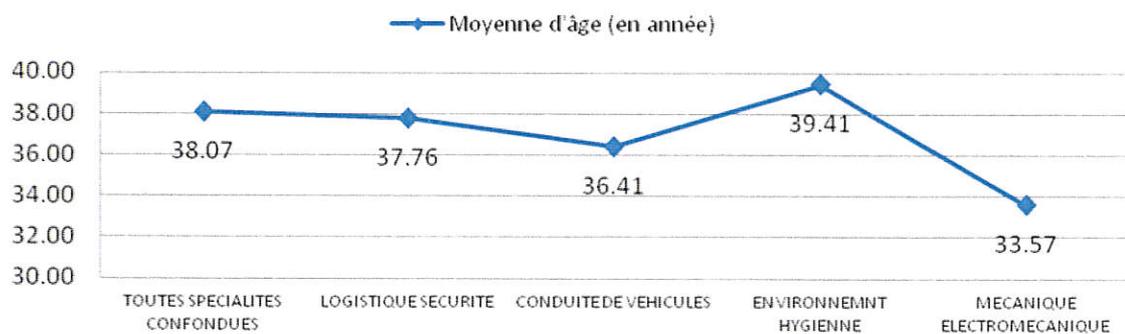
REPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMISSIBLES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016



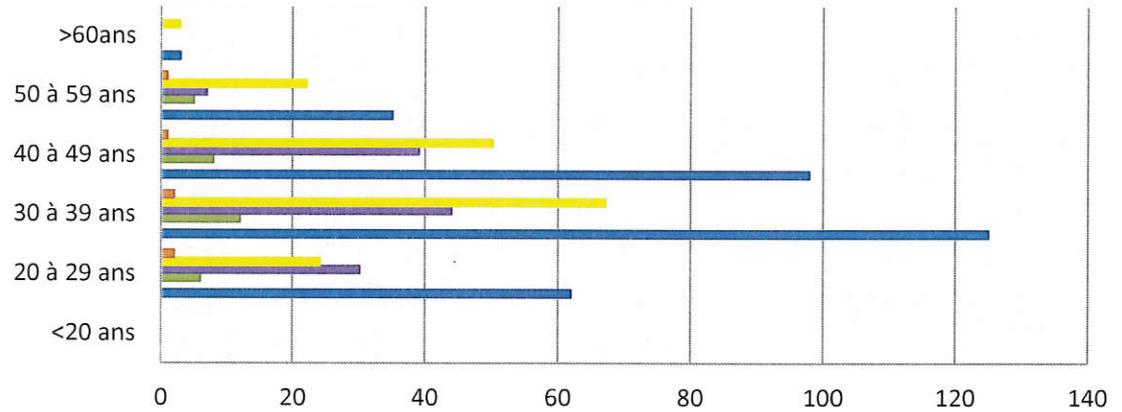
	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60ans
MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE	0	3	2	1	1	0
ENVIRONNEMENT HYGIENNE	0	27	75	58	26	1
CONDUITE DE VEHICULES	0	31	51	35	8	0
LOGISTIQUE SECURITE	0	7	16	10	5	0
ARTISANAT D'ART	0	0	0	0	0	0
TOUTES SPECIALITES CONFONDUES	0	68	144	104	40	1

Moyenne d'âge des candidats admissibles à passer l'épreuve pratique de l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe 2016



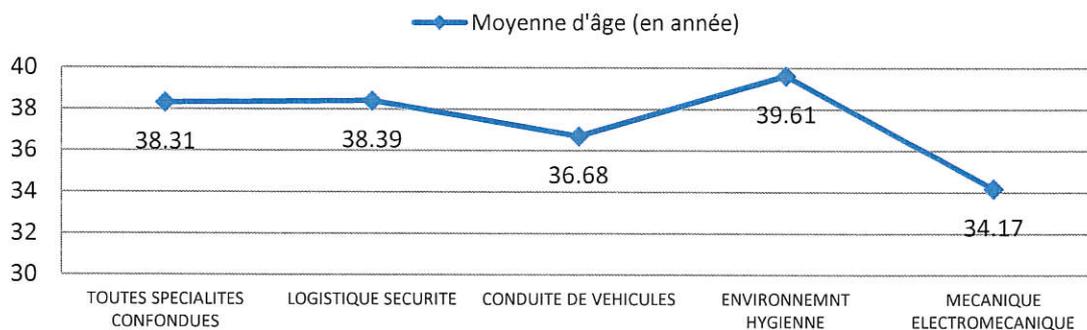
REPARTITION DES CANDIDATS ADMIS PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMIS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE 2016



	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60ans
MECANIQUE ELECTROMECHANIQUE	0	2	2	1	1	0
ENVIRONNEMENT HYGIENNE	0	24	67	50	22	3
CONDUITE DE VEHICULES	0	30	44	39	7	0
LOGISTIQUE SECURITE	0	6	12	8	5	0
ARTISANAT D'ART	0	0	0	0	0	0
TOUTES SPECIALITES CONFONDUES	0	62	125	98	35	3

Moyenne d'âge des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe 2014



EVREUX, le 28 juin 2016
La Vice-Présidente du Jury



Isabelle DUONG